



> SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

PUBLIC

Responsables Ressources Humaines, membres du CHSCT ou Délégué du Personnel.
Toute personne en charge de la santé-sécurité au travail au sein de l'entreprise.
Pré-requis : Maîtriser les savoirs fondamentaux.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- Identifier le risque psycho-social au travail
- Réaliser un pré-diagnostic du risque RPS
- Repérer les facteurs de tension
- Élaborer une démarche de prévention

DURÉE

1 jour.

CONTENU

Les enjeux pour l'entreprise et les salariés

- Humains, économiques
- Le cadre juridique et les responsabilités dans l'entreprise

Définitions RPS et stress

- Les mécanismes du stress
- Les facteurs du stress
- Les effets du stress
- Violence et harcèlement moral

Proposition d'une démarche de prévention

- Grille de repérage
- Les 3 niveaux de prévention
- Les 3 phases de la prévention des RPS

VOS CONTACTS

02 99 52 54 52 (35)
02 97 76 00 55 (56)
02 96 58 69 86 (22 et 29)

DATES ET TARIFS

Calendrier actualisé en ligne ou format papier sur demande

LIEUX

Brest, Lorient, Quimper, Redon, Rennes, Saint-Brieuc

VALIDATION

Remise d'une attestation de compétences.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Utilisation d'une grille de compétences lors des mises en situation collectives et individuelles.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Échanges et discussions sur les situations rencontrées. Apports méthodologiques. Applications sur des cas concrets. Remise de documents pédagogiques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ENCADREMENT

Application d'entreprise afin d'analyser, d'évaluer et de proposer des axes d'amélioration. Remise d'un support de formation.